



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4092174

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 6/08/2024 10H33 C:000228 I:02016
V/REF : TEL
V/Appel du Mardi 06/08/2024 a 10H33

SDC "LE PARVIS DES OLIVIER"
S/C AD IMMOBILIER
Le Mail Romain
8 RUE DU CIRQUE ROMAIN
30000 NIMES

IMMEUBLE : PARVIS DES OLIVIER
8 RUE ARNAVIELLE
Parties Communes
30000 NIMES

Nîmes, le 23 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 8 RUE ARNAVIELLE - MME ARNAUD C. DU SYNDIC A CONTACTER 04 66386180 -
LE PARVIS DES OLIVIER

MOTIF : POMPE DE RELEVAGE NON FONCTIONNELLE

Donneur d'ordre : Mme C ARNAUD

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur pompe(s) de fosse de relevage

LE 08/08/2024 A 14H15
INTERVENTION A PARTIR DE LA FOSSE DE RELEVAGE
MISE A L'ARRET DE LA STATION DE RELEVAGE
CONSTAT:EN MANUELLE LA POMPE 1 ET 2 FONCTIONNENT
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DU FLOTTEUR- RAS
MAIS LA POMPE N° 1 TOURNE DANS LE VIDE EST N'ASPIRE PAS
RÉ-AMORÇAGE DE LA POMPE PAR CLAPET ANTI-RETOUR.
PRÉCONISATION: REFAIRE L'ÉTANCHEITÉ DES BOITES DE DÉRIVATION.

LE 10/09/2024 A 14H00
MISE A L'ARRET DE LA STATION DE RELEVAGE
POMPAGE DE LA FOSSE.
REPLACEMENT DE LA BOITE DE DÉRIVATION ET ÉTANCHÉISATION.
REMISE EN FONCTION DE LA FOSSE DE RELEVAGE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT.
REPLI

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 22/09/24 a 12H36 Mme C ARNAUD

NOUS VOUS PRÉCONISONS D'INSTALLER UNE DEUXIEME POMPE AU NIVEAU DE LA
COURS EXTERIEURE.
COMME CONVENUS NOUS VOUS FAISONS SUIVRE UN DEVIS.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4092174

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Déplacement et main d'oeuvre	1	347,00	347,00
TOTAL H.T.				347,00
T.V.A. a 10,00%				34,70
TOTAL T.T.C.En EURO				381,70

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN